



Relevé de note de la CooPro Instance de Coordination du Projet de Territoire Concerté		
Date : 15 février 2018	Lieu : salle du BM CHANCELADE	Rédacteur : PUGNET Fabrice
Objet : Instance de Coordination et de Débat de notre démarche de Projet Territorial Concerté / 2 ^{ème} rencontre		

Suite à notre réunion de travail du vendredi 9 février 2018 au sein de la mairie de Chancelade nous validons :

✚ Le précédent CR.

✚ Le calendrier de nos prochaines rencontres :

	DATES	HEURE
1	1 ^{er} mars 2018	18 h 30
2	15 mars 2018	
3	29 mars 2018	
4	12 avril 2018	
5	26 avril 2018	
6	10 mai 2018 (Féried) à confirmer	
7	24 mai 2018	
8	7 juin 2018	
9	21 juin 2018	

✚ Une communication régulière. A ce sujet, voici l'article proposé / merci de vos retours
J'ai noté la validation d'Alain MARTY seulement :

« **Nouvel Ouest** », *vers un territoire Durable et Solidaire !*, tel est le nom du projet engagé par 6 communes à l'aune de l'année 2018 : ANNESSE et BEAULIEU, CHANCELADE, la CHAPELLE GONAGUET, CHÂTEAU L'ÉVÊQUE, MENSIGNAC et RAZAC sur l'ISLE.

Il s'agit de construire une nouvelle collectivité territoriale (Fusion) tout en maintenant la mutualisation pour les communes ne disposant pas encore d'une capacité à se « jeter » pleinement dans la démarche ou bien celles souhaitant le faire mais pour lesquelles une opposition de principe forte semble encore présente au sein de leurs Conseils et/ou de leurs administrés. Est-ce la peur d'une perte d'identité, d'une proximité du service public à géométrie variable, d'un coût de fonctionnement plus important ? Notre action devra y répondre.

« **Nouvel Ouest** », un projet, une méthode.

Le pilotage est politique, évidemment, car c'est de notre responsabilité et dans notre mandat de gérer le quotidien de nos collectivités mais surtout d'inventer l'avenir.

La méthode est proactive et ouverte aux administrés à différentes étapes. Un Comité de Pilotage (les Maires) valide les avancées proposées par une

instance de Coordination et de Débats (la Coopro composée d'élus avant tout, d'administrés, d'experts, d'associations, etc.). Une instance de Production (Prod.) formalise le projet qui sera écrit et accessible à tous. Démarche ambitieuse devant aménager notre espace, déterminer nos ressources, rappeler notre histoire commune, définir l'identité d'un nouveau groupe social, écrire notre rhétorique territoriale.

Un projet de territoire au vocabulaire partagé par chacun, avec des orientations comprises par le plus grand nombre et des actions concertées à mettre en œuvre...une programmation faisant alors sens pour tous, telle est l'ambition de notre démarche.

✚ La mise en œuvre de nos diagnostics respectifs.

Chacun « caractérise » sa population à l'appui du document joint validé ce jour.

La prochaine Coopro (1^{er} mars), agrégera l'ensemble des éléments....peut-être faudra-t-il mener d'autres réunions de travail afin de finaliser cette démarche.

En suivant le document diagnostic (document source en format docx.)



TRAME diagnostic
Nouvel Ouest (1).doc

✚ La participation citoyenne

3 possibilités cumulatives ou non :

- A titre d'exemple, Chancelade souhaite constituer un « groupe miroir ». Le groupe « miroir » Chanceladais pourrait en fait être « intercommunal », à charge que nous déterminions les personnes à mobiliser. Nous en reparlerons le 1^{er} mars.

Pour rappel, ce « groupe miroir » devra nous apporter une contradiction constructive dans l'avancement de la démarche. Il s'agira d'un groupe que nous solliciterons à la demande. Il pourrait se composer de personnes représentatives de notre population.

- « démocratie participative » via des groupes existants. Ex chanceladais : comité de quartier.
- Réunions Publiques : « Alain LEPAPE vient de mettre en place une réunion de ce type en mars à 20 h au sein de sa commune » et Château l'évêque suivra.

✚ Les membres de l'instance de Production (Prod.) : nous n'avons pas encore déterminé qui la compose.

✚ Pour la réunion du 1^{er} mars 2018, chaque commune finalise si possible l'outil de diagnostic composé des données de l'INSEE et des tableaux des agents et de la liste des professionnels de santé. Chacun aura « caractérisé » la population de sa commune.

✚ Chacun communique sur la quinzaine en cours, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du diagnostic, les modifications éventuelles

Prochaine Réunion

Le Jeudi 1^{er} mars 2018

Salle du Conseil Municipal de CHANCELADE (mairie de Chancelade).

18 h 30